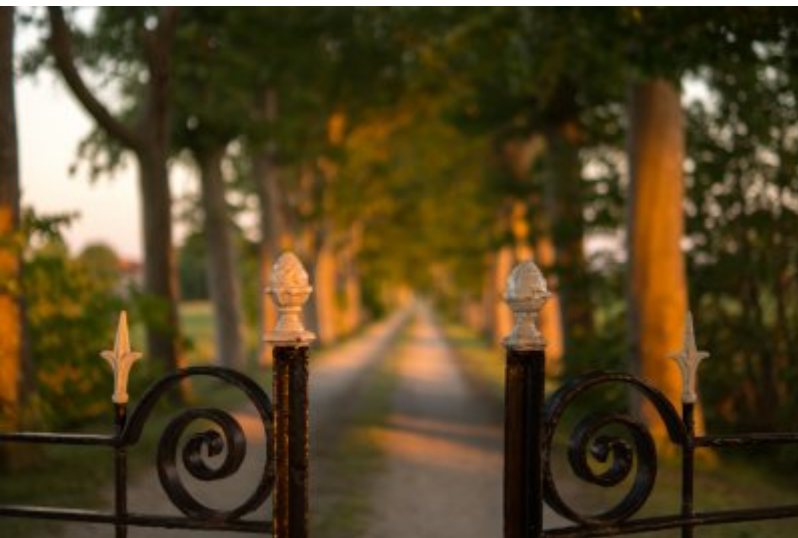


Qui sont les détenteurs du patrimoine ?

19 décembre 2019



Disposer d'un patrimoine élevé, c'est d'abord une question de temps. Le patrimoine net médian [1] (la moitié possède moins, la moitié davantage) des moins de 30 ans est de 14 100 euros, celui des sexagénaires de plus de 200 000 euros, selon les données Insee 2015. Ces derniers ont eu le temps d'hériter de leurs parents s'ils sont d'une famille aisée ou d'épargner s'ils ont eu des revenus importants.

L'âge ne fait pas tout, bien entendu. On trouve aussi des jeunes fortunés, souvent parce qu'ils ont hérité très tôt. Pour les moins de 30 ans, les 10 % les plus fortunés ont déjà au moins 90 000 euros, ce qui est une belle somme quand on sait que le patrimoine médian, tous âges confondus, est de 114 000 euros. De même, une partie des plus âgés n'ont pas grand-chose. C'est le cas de ceux qui ont eu de faibles revenus durant leur vie active et qui n'ont pas pu accéder à la propriété. Les 10 % les moins fortunés de 70 ans et plus possèdent un maximum de 7 000 euros. Au même âge, les 10 % les plus fortunés ont au moins 610 000 euros. Plus on s'élève en âge, plus les écarts de patrimoine se creusent.

Des milieux bien éloignés

Le patrimoine net médian des ménages ouvriers non qualifiés s'élève à 16 400 euros, celui des ouvriers qualifiés à 42 000 euros et celui des employés à 24 800 euros. Les cadres supérieurs disposent d'un patrimoine d'un tout autre ordre de grandeur : 205 000 euros. Chez les non-salariés, les patrimoines médians sont beaucoup plus importants du fait de leur fortune professionnelle, autour de 380 000 euros pour les professions libérales et de 500 000 euros pour les agriculteurs, mais les écarts sont encore plus forts que pour les salariés. Ainsi par exemple, le dixième le plus fortuné des professions libérales dispose d'au moins 1,5 million d'euros, contre 34 000 euros au mieux pour le dixième le moins fortuné.

À l'âge de la retraite, les fortunes accumulées n'ont rien à voir selon les milieux sociaux. Le patrimoine médian net des anciens cadres supérieurs et professions libérales est alors de 396 000 euros, 2,7 fois plus que celui du reste des salariés retraités (145 000 euros). Le dixième des salariés (hors cadres supérieurs) le moins fortuné n'a, après une vie entière de travail, pas plus de 3 800 euros de patrimoine. Ce sont ces écarts qui, en se transmettant entre générations, facilitent la reproduction dans le temps des inégalités monétaires entre milieux sociaux.

Montant des patrimoines nets Selon l'âge et la catégorie sociale Unité : euros

**Limite supérieure
des 10 % les moins
fortunés**

**Patrimoine
médian**

**Limite inférieure
des 10 % les plus
fortunés**

**Rapport entre les 10
% les plus fortunés et
les 10 % les moins
fortunés**

Selon l'âge

Montant des patrimoines nets
Selon l'âge et la catégorie sociale
 Unité : euros

	Limite supérieure des 10 % les moins fortunés	Patrimoine médian	Limite inférieure des 10 % les plus fortunés	Rapport entre les 10 % les plus fortunés et les 10 % les moins fortunés
Moins de 30 ans	1 200	14 100	90 200	75
De 30 à 39 ans	2 400	57 100	304 300	127
De 40 à 49 ans	2 200	113 200	500 100	227
De 50 à 59 ans	2 700	172 400	672 000	249
De 60 à 69 ans	6 100	211 800	696 200	114
70 ans et plus	7 000	157 000	610 000	87
Selon la catégorie sociale				
Agriculteur	125 700	510 500	1 292 000	10
Artis., commerç. et chefs d'entrep.	12 900	218 500	980 000	76
Profession libérale	34 000	377 900	1 447 000	43
Cadre sup.	13 300	204 600	711 900	54
Profession intermédiaire	4 300	88 600	404 500	94
Employé	1 600	24 800	279 700	175
Ouvrier qualifié	2 200	42 000	263 500	120
Ouvrier non qualifié	1 100	16 400	223 500	203
Agriculteur retraité	43 600	177 500	653 700	15
Artis., commerç., chefs d'entrep. retraité	12 100	250 700	937 300	77
Cadre sup., pro. libérale retraité	94 400	396 100	1 072 000	11
Autre salarié retraité	3 800	145 300	443 600	117
Ensemble	3 000	113 900	534 800	178

Il s'agit de patrimoines nets, les dettes sont déduites.

Source : Insee - Enquête Patrimoine 2015 - © Observatoire des inégalités

Photo / © Skitterphoto

[1]Le patrimoine est mesuré par ménage. Le patrimoine net est calculé en déduisant les dettes.

Emplacement :

[Accueil](#) > [Thèmes](#) > [Revenus, patrimoine, pauvreté](#) >

Adresse de cet article : <https://www.inegalites.fr/Qui-sont-les-detenteurs-du-patrimoine>